



Département de l'Oise
Arrondissement de Clermont
Canton de Pont-Sainte-Maxence

MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LONGUEAU

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2016 19H00.

Présents : M. Michel COLLETTE, Maire, M Eric BARRUET, M Denis MESSIO, M Philippe POULAIN, M François LAURENT, M Bruno PUIS, M Médéric PARROT, Mme Nadège ROELENS, Mme Marie-Claire VERCRUYSSSE, Mme Isabelle FORTE, Mme Michelle CHAMBRELENT, Mme Odile CORDIER, Mme Nicole DIMINO.

Absent excusés : Monsieur Jean-Pierre WRZOCHOL ayant donné procuration à Monsieur Michel COLLETTE.
Madame Christine NEIVA TORRES ayant donné procuration à Monsieur Eric BARRUET.

A été nommé(e) secrétaire : M Eric BARRUET.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du 31 mars 2016.
- Intervention EPFLO – Zac Nord.
- Fusion SEZEO.
- Tarif cantine.
- Tirage au sort des jurés d'assise.
- Avancement de grade du personnel.
- Dématérialisation.

Questions diverses :

- Cérémonie du 14 juillet.
- Coupure de l'éclairage public.

Ordre du jour supplémentaire :

- Recrutement médecin Haut de France.
- Incendie Paprec.
- Signalisation et circulation à Saint-Martin-Longueau.
- Rôle de la commission des travaux.
- Renseignement CCAS.

APPROBATION DU P V DU 31 MARS 2016

Madame Michelle CHAMBRELENT signale que dans le procès-verbal précédent, ne figure pas sa question « le règlement cantine a t'il été modifié » ce à quoi il a été répondu que non. Monsieur Médéric PARROT informe qu'il ne validera pas comme à chaque fois le procès-verbal qui ne reflète pas pour lui les débats.

Le compte rendu de la séance du 31 mars 2016 est adopté à la majorité.

Vote pour : 12.

Vote contre : 3.

INTERVENTION EPFLO – ZAC NORD (délibérations n°01-30/05/16).

Monsieur le Maire réitère sa demande pour que l'établissement foncier de l'Oise se substitue à la CCPOH dans le cadre de l'éventuelle création de la ZAC Nord sur les communes de Saint-Martin-Longueau et Bazicourt.

Les membres du conseil municipal, n'avaient pas en début d'année validé la demande attendant des réponses sur les problématiques de nuisance et de circulation restées sans réponses.

La demande revient après que des éléments de réponses aient été apportés par la CCPOH :

- Etude de circulation réalisée.
- Obtention du contournement de la commune dans les 2 ans après la création de la zone et non à la fin de sa commercialisation comme initialement prévu.
- Création d'une voie directe vers Creil au sud de la commune au rond-point de la RD 1017 et du RD 200 favorisant la fluidité du trafic dans Saint-Martin-Longueau.
- Le développement du transport en commun de la commune vers Pont-Ste-Maxence.

Les points de vue de chacun sont débattus pour cette délibération.

Vote pour : 6

Vote contre : 3

Abstention : 6

FUSION SEZEO (délibérations n°02-30/05/16).

Monsieur Denis MESSIO relate le projet de loi sur la fusion souhaitée par l'Etat.

Le Département de l'Oise ne devait avoir qu'un seul syndicat d'électrification, le SEZEO devait être absorbé par la SE 60, or, la majorité des communes adhérentes n'ont pas souhaité intégrer cette structure. Une nouvelle entité dans laquelle fera partie le SEZEO est envisagée pour 2017, ce qui fera à terme pour l'Oise, 2 structures à vocation électrique, le SE 60 et la fusion des 3 syndicats (SER, Force Energie et SEZEO).

Vote pour : 15

TARIF CANTINE (délibérations n°03-30/05/16).

Comme tous les ans, Monsieur Eric BARRUET fait le bilan de l'année écoulée concernant la restauration scolaire.

9 654 repas ont été servis depuis septembre dernier à ce jour, il reste 2 mois et le coût résiduel de fonctionnement est estimé à 11 800 €, celui-ci tient compte de la prise en charge de l'encadrement du midi, la clé de répartition est la même qu'au RPI (St-Martin-Longueau 87%, Bazicourt 13%). Le prestataire des repas n'ayant pas revu à la hausse sa tarification et l'estimation du cumul résiduel du même ordre étant supportable, Monsieur Eric BARRUET propose de maintenir le prix du repas à 4,90 €.

Vote pour : 13

Vote contre: 2

TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISE

Il est procédé au tirage au sort (numéros de pages et de lignes) des jurés d'assise issus de la liste électorale

- Monsieur Gérard FAUQUET, 4 rue de Paris né le 04/05/1951.
- Monsieur Armel RABASTE, rue du Lavoir né le 21/06/1945.
- Madame TECHER Aurane 19 rue de la République née le 17/04/1992.

AVANCEMENT DE GRADE DU PERSONNEL n°04-30/05/2016).

Dans le cadre du déroulement des carrières, 2 agents sont concernés et remplissent les critères d'avancement (avec l'accord du Comité Administratif Paritaire du Centre de Gestion).

Monsieur le Maire propose de créer deux emplois :

- 1 Adjoint technique de 1^{ère} classe, temps complet à compter du 01/07/2016.
- 1 Rédacteur Ppal de 1^{ère} classe, temps complet à compter du 01/07/2016.

L'indice sera majoré selon la grille indiciaire de référence.

Vote pour : 15

DEMATERIALISATION n°05-30/05/2016).

Il est proposé de dématérialiser tous les actes administratifs (trésorerie et service de l'Etat). Cela va nécessiter de la formation et un temps d'adaptation aux agents et générer plus de tâches administratives.

Le coût de cette procédure est estimé à environ 1 500 €.

Vote pour : 15

INFORMATIONS DIVERSES

Cérémonie du 14 juillet :

Monsieur le Maire souhaite avoir le sentiment de chacun pour la poursuite de la cérémonie du 14 juillet, il précise qu'il s'agit d'une fête nationale pour laquelle aucun discours et message de l'Etat n'est reçu contrairement aux 8 mai et 11 novembre, il est constaté depuis quelques temps le peu de présence des participants. Durant cette période estivale, il est difficile de mobiliser les enfants, le corps enseignant, les habitants et l'harmonie municipale de Pont-Ste-Maxence, cette dernière n'étant pas disponible ainsi que les différents porte-drapeaux.

Les membres du conseil municipal se prononce pour l'arrêt sous la forme actuelle de la cérémonie à la majorité (8 sont pour, 5 sont contre (dont Messieurs Bruno PUIS et Médéric PARROT qui souhaitent que leurs noms soient cités) et 2 se sont abstenus).

Coupure éclairage public :

Monsieur Denis MESSIO commente le relevé SICAE des consommations annuelles, l'éclairage public représente la très grande partie des factures.

Il informe des 2 propositions et des estimations SICAE selon la fréquence.

- En semi-coupure de 23 h à 5 h générant une économie de 2 433 €.

- Coupure de 00 h à 4 h générant une économie de 5 322 €.

Les différents taux appliqués varient selon les consommations. La réflexion sur cette étude sera approfondie au cours des prochains mois.

Recrutement de médecins (Hauts de France) :

Un groupement de médecins organise en octobre prochain à Amiens, une journée sur le désert médical du territoire qui a pour but d'identifier le potentiel d'installation, la commune sera présente à cette rencontre élus/professionnels de santé.

Incendie PAPREC :

Madame Nicole DIMINO donne les informations relatives à l'incendie survenu le 20 mai dernier à l'unité de Pont-Ste-Maxence, elle confirme qu'aucun blessé n'a été recensé contrairement à certaines rumeurs faisant état de blessé par intoxication. Elle précise que la société poursuivra ses activités et investissement sur le site de Pont-Sainte-Maxence.

Signalisation et circulation :

Monsieur Bruno PUIS interpelle Monsieur le Maire sur les restrictions de circulation et de stationnement rue des Ecoles et souhaite que celles-ci ne s'appliquent que durant la période scolaire évitant le risque de verbalisation le reste du temps.

Il demande la raison pour laquelle la commission des travaux n'a pas été saisie de ce dossier. Monsieur Denis MESSIO lui indique que cette instruction a été menée dès le début directement par Monsieur le Maire, ceci faisant partie de ses compétences dans le cadre de la police du Maire.

Monsieur Médéric PARROT souhaite avoir des informations sur les compte-rendus du CCAS. Madame Marie-Claire VERCRUYSSSE rappelle qu'il y a deux sortes de compte-rendus pour le CCAS, les confidentiels, uniquement visibles par les membres du CCAS et les autres qui peuvent être consultés en mairie.

SITTEUR :

Monsieur Denis MESSIO avise les membres du conseil municipal que les travaux sur le réseau d'assainissement de la dorsale nord vont débiter courant juin par la rue du Bois du Jonc puis à Les Ageux.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h15.

Michel COLLETTE	Eric BARRUET	Denis MESSIO	M-Claire VERCRUYSSSE	Nadège ROELENS
François LAURENT	Odile CORDIER	Médéric PARROT	Michelle CHAMBRELENT	Isabelle FORTE
Nicole DIMINO	Philippe POULAIN	Bruno PUIS	Jean-Pierre WRZACHOL	Christine NEIVA TORRES
			Procuration à Michel COLLETTE	Procuration à Eric BARRUET